

Une architecture en mouvement

Martin Dubois

Numéro 165, été 2020

Granges anciennes. L'art de tenir debout

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/93402ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

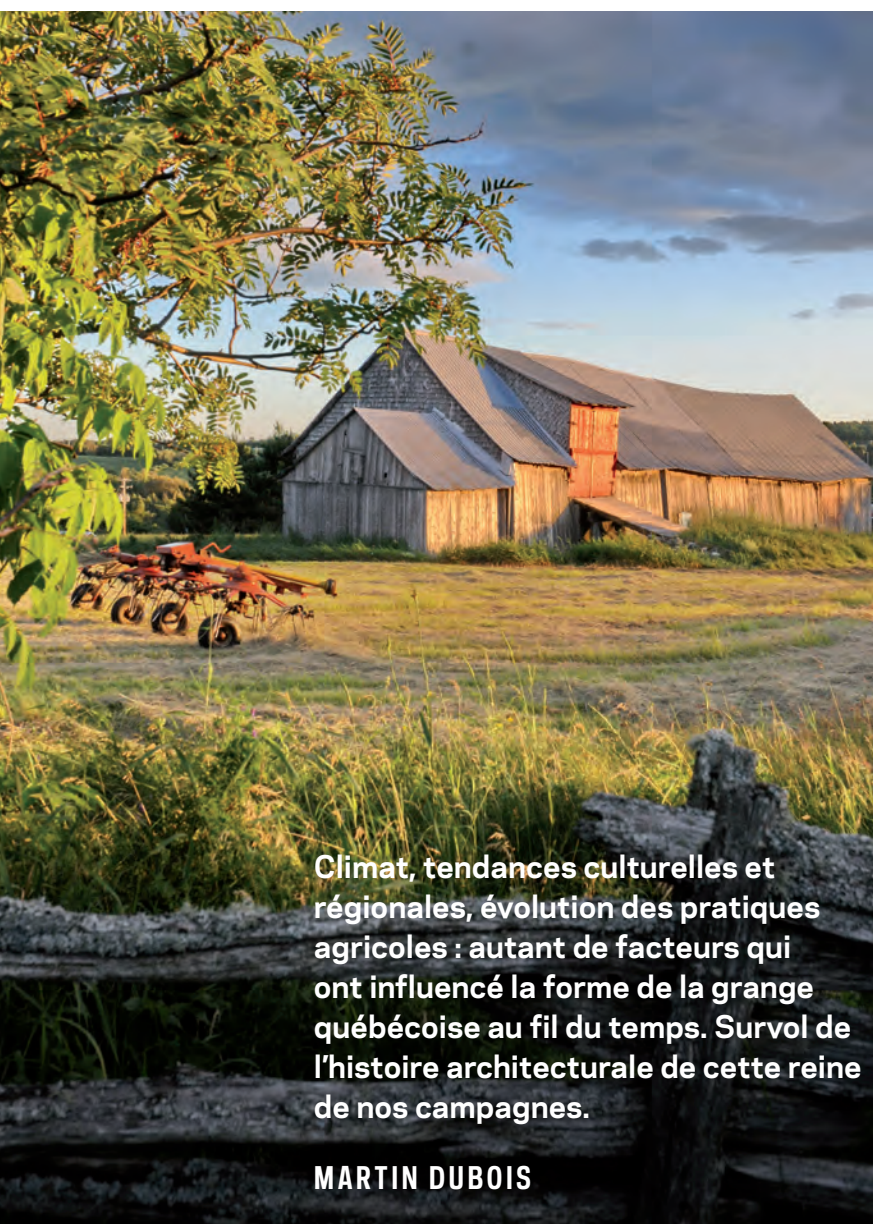
1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dubois, M. (2020). Une architecture en mouvement. *Continuité*, (165), 16–19.

Une ar en mo



Climat, tendances culturelles et régionales, évolution des pratiques agricoles : autant de facteurs qui ont influencé la forme de la grange québécoise au fil du temps. Survol de l'histoire architecturale de cette reine de nos campagnes.

MARTIN DUBOIS

Lorsqu'on aborde le thème de la grange, au Québec, il est plus juste de parler de grange-étable. Essentiellement destiné à l'industrie laitière ou à l'élevage bovin, ce type de bâtiment est en général constitué de deux sections ayant chacune sa fonction : l'une pour abriter les récoltes de grain et de foin, l'autre pour loger le bétail. On peut aussi y avoir greffé une écurie, un poulailler, un hangar à fumier, une remise pour la machinerie, une laiterie, un silo, etc.

À l'époque de la Nouvelle-France, la grange et l'étable sont généralement deux constructions indépendantes, comme c'est le cas en France au même moment. Peu après la Conquête britannique, mais surtout au XIX^e siècle, le modèle grange-étable se répand à travers le Québec pour des raisons avant tout climatiques.

La combinaison des usages permet à l'agriculteur de nourrir et soigner les animaux sans avoir à sortir pour transporter grain et foin d'un bâtiment à l'autre : de tels allers-retours sont pénibles lorsqu'il y a de grandes accumulations de neige ! Par ailleurs, l'étable est uniquement tempérée par la chaleur corporelle des animaux, en hiver. Il importe donc de bien l'isoler, rôle que joue le foin entreposé dans la partie supérieure de la grange-étable et sur certains de ses côtés.

Le souci d'une bonne isolation se remarque aussi dans la différence des matériaux et assemblages utilisés dans les deux parties de la construction. L'étable est souvent faite en bois pièce sur pièce ou pourvue, à l'extérieur, de bardeaux de cèdre pour mieux conserver la chaleur des bêtes. Le reste du bâtiment est tout simplement revêtu de planches debout laissant passer l'air pour bien ventiler et sécher les récoltes. Enfin, seule la section étable est dotée de fenêtres, généralement disposées du côté sud pour profiter du chauffage solaire passif.

Ces adaptations pratiques s'observent notamment sur le modèle de grange-étable à pignon droit, qui cède ensuite le terrain à un modèle venu des États-Unis, celui à toit brisé.

Exemple de grange-étable à pignon droit, un type de bâtiment qui a pris de l'envergure au fil du temps.

Photo : François Rivard

Architecture mouvement



Située à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, cette grange-étable, une des plus anciennes de l'île, possède une section en pierre.

Source : Patri-Arch

La grange-étable à pignon droit

La grange-étable à toit à deux versants, ou à pignon droit, constitue la première forme architecturale à voir le jour au Québec. Elle y demeure la plus fréquente jusqu'au tournant du XX^e siècle. Elle s'inspire directement des façons de faire qui ont cours en Europe, tant en France (Perche, Picardie, Normandie et Bretagne) qu'en Angleterre, au début de la colonisation du territoire. Cette forme a tout de même évolué avec le temps.

La tradition française a inspiré des modèles de granges et d'étables en pierre, ici, mais ce type de construction a été rapidement délaissé. En hiver, la condensation générée par

l'humidité des animaux fait vite pourrir la maçonnerie. On a alors réservé la pierre pour les laiteries et les caveaux à légumes, parfaite pour conserver au frais les aliments. Mieux adapté et plus abondant, le bois a été adopté pour construire les granges-étables. Il reste néanmoins quelques vestiges d'étables en pierre à l'île d'Orléans ainsi qu'une vieille grange en pierre au Domaine Maizerets, à Québec.

Les plus anciennes granges-étables à pignon droit se reconnaissent à leur volume compact et trapu; elles sont dotées d'une haute toiture à la charpente massive, sans débord de toit. Au XIX^e siècle, ces granges-étables tendent à s'étirer en longueur selon la taille du cheptel et à s'élancer vers le



Avec sa silhouette élancée et son silo de bois, cette grange-étable à toit brisé, située à Stanstead-Est, a de quoi attirer le regard. Sa partie étable se distingue par ses fenêtres et un revêtement de bois différent de celui du reste du bâtiment.

Source : Patri-Arch

haut pour augmenter l'espace du fenil afin d'engranger davantage de fourrage. Parfois, elles prennent des dimensions imposantes au gré d'agrandissements successifs, pour abriter plusieurs fonctions juxtaposées. Les toitures se prolongent au-delà des murs extérieurs, quelquefois par l'ajout de pièces de charpente recourbées, ou coyaux, afin d'éviter que le ruissellement de l'eau n'abîme les revêtements en bois. Ceux-ci sont régulièrement blanchis au lait de chaux, procédé couramment utilisé à partir du XIX^e siècle pour désinfecter le bois des bâtiments agricoles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La chaux a des propriétés antiseptiques et antifongiques.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le modèle québécois de grange-étable continue à augmenter en volume. On attribue en partie cette évolution à l'offre croissante de publications et de catalogues destinés au monde agricole qui véhiculent des influences tant états-uniennes que canadiennes-anglaises. La grange-étable compte dorénavant deux niveaux sous un toit dont la pente tend à s'adoucir. Accolée à une dépression du terrain, la portion grange située à l'étage du bâtiment est accessible à partir d'un ponceau qui facilite la libre circulation des voitures à foin dans l'enceinte. La porte d'accès principale qui s'ouvre sur le ponceau est généralement située non pas sur le mur-pignon comme auparavant, mais plutôt sur la façade la plus longue de la bâtisse.

La grange-étable à toit brisé

Toujours durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, un nouveau modèle typiquement états-unien voit le jour dans les campagnes québécoises : la grange-étable à toit brisé, ou mansardé. Deux facteurs favorisent son introduction : l'évolution des techniques de construction et les besoins grandissants des exploitations agricoles, dont la taille des troupeaux augmente constamment. Plus spacieux que le modèle à pignon droit, le bâtiment à toit brisé apparaît dans les années 1860, avant de connaître un véritable boom à partir des années 1890. Un tel engouement est stimulé par les journaux d'agriculture, tant américains que canadiens, qui vantent les

mérites de la nouvelle structure, en particulier le fait que son vaste espace sous les combles permette l'entreposage d'une grande quantité de fourrage.

Les toutes premières granges-étables à toit brisé construites au Québec sont facilement identifiables par les jeux d'angles particuliers de leur toiture. Ces angles diffèrent d'un bâtiment à l'autre, les plus vieilles toitures brisées ayant généralement un profil plus aplati ou évasé. La grange-étable à toit brisé devient rapidement le modèle préconisé par les écoles d'agriculture et est adoptée par beaucoup de cultivateurs.

Avec l'industrialisation des procédés de construction et l'arrivée de nouveaux matériaux standardisés, les granges-étables à toit brisé tendront à s'uniformiser au fil des années, tant au chapitre de leur volumétrie que des jeux d'angles de la toiture, avec un profil plus élancé. Cette tendance sera renforcée après 1913, moment de la création d'un service de conception et de dessin de plans de dépendances destinés aux agriculteurs. Ce service est mis en place par un groupe d'agronomes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation désireux de normaliser les pratiques architecturales dans le milieu agricole. L'objectif est de déterminer quel type de dépendance convient à une situation et à des besoins spécifiques : utilisation projetée, dimensions du bâtiment, nombre de bêtes à loger, quantité de fourrage à entreposer, etc. La Direction des constructions agricoles entreprend ainsi de dessiner des plans types pouvant être exécutés sur l'ensemble du territoire québécois, rappelle Jean Provencher dans *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*, publié par la Commission des biens culturels du Québec en 1984.

Des formes particulières

Les deux principaux modèles présentés ici constituent, avec diverses variantes, la grande majorité des granges-étables anciennes du Québec. Cependant, dans la province, quelques spécimens s'en écartent, ce qui dénote certaines influences étrangères ou modes régionales. Parmi ces cas particuliers figurent les granges allemandes de Charlevoix. Dès la fin du XVIII^e siècle, la région accueille des immigrants venus d'Allemagne. Ces nouveaux arrivants appliquent leurs techniques de construction en bois pièce sur pièce héritées du Moyen Âge pour bâtir des granges-étables à encorbellement. Cette technique germano-scandinave se caractérise par l'avancée de l'étage supérieur par rapport au rez-de-chaussée, ce qui permet d'entreposer beaucoup de foin tout en protégeant les portes d'entrée des accumulations de neige et des bourrasques. C'est aussi dans la région de Charlevoix qu'on trouve les deux seules granges-étables du Québec à toit en chaume.

L'Estrie possède quant à elle la plus grande concentration de granges rondes (ou circulaires) et polygonales (de 8 à 12 côtés) du Québec. Influencés par les modes états-uniennes à cause de leur proximité géographique, plusieurs agriculteurs de cette région reproduisent ces modèles. Les granges rondes et polygonales permettent de loger plus de bêtes qu'un bâtiment rectangulaire de même surface. Elles présentent aussi de bons avantages au moment de nourrir le cheptel, de nettoyer le sol et d'entreposer le fourrage, en plus de favoriser une ventilation et un éclairage

Chaque structure compte ses caractéristiques propres qui tiennent à une diversité de facteurs : topographie, disponibilité des matériaux, techniques de construction en usage, pratiques agricoles, etc.



Grange-étable Bhérier de Cap-à-l'Aigle, à La Malbaie. Cette construction à encorbellement, de tradition allemande, a été bâtie en bois pièce sur pièce et dotée d'une toiture en chaume.

Source : Patri-Arch

efficaces de l'intérieur. Malgré cela, ces granges-étables demeurent peu répandues au Québec en raison de leur construction plus complexe. On trouve aussi quelques granges octogonales dans la Chaudière-Appalaches (MRC de Bellechasse, de L'Islet et de Lotbinière), une à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans et une autre à Saint-Fabien, dans le Bas-Saint-Laurent.

Les granges-étables à toit asymétrique de Laval, les beaux lanternons ouvragés de la région de Coaticook et les coyaux de faitage de l'île d'Orléans sont d'autres particularités régionales qu'on peut observer dans nos campagnes.

Si, au premier regard, les granges-étables québécoises semblent plus ou moins homogènes, on s'aperçoit rapidement que chaque structure compte ses caractéristiques propres qui tiennent à une diversité de facteurs : topographie, disponi-

bilité des matériaux, techniques de construction en usage, pratiques agricoles, etc. Ces particularités architecturales se traduisent tant dans la forme de la toiture que la structure des murs, la disposition des ouvertures, les matériaux de revêtement et l'implantation du bâtiment sur le site. Voilà autant d'éléments qui définissent l'essence même de l'architecture agricole québécoise. À l'observateur de repérer les caractéristiques propres à chacune des vieilles granges qu'il croise. ♦

Martin Dubois est consultant en patrimoine chez Patri-Arch. Il a rédigé cet article en se basant sur des recherches effectuées dans plusieurs MRC du Québec, notamment dans le cadre d'inventaires du patrimoine bâti.